



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Somme

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
94	94	80

DELIBERATION N° DE_2026_156

URBANISME - Désaffectation, déclassement et cession de l'ancienne déchetterie de Noyelles-sur-Mer au profit de la commune de Noyelles-sur-Mer pour la création d'un parking et d'une aire de jeux

Date de la convocation
24 septembre 2026

Date d'affichage
24 septembre 2026

<u>VOTES</u>
EXPRIMES : 75
POUR : 75
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NPPV : 5

Date de transmission de l'acte: 12/10/2026

Date de reception de l'AR: 12/10/2026

080-200070936-DE_2026_156-DE

A G E D I

**Délibération du Conseil Communautaire
de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre**

Séance du mardi 29 septembre 2026

Le vingt-neuf septembre deux mille vingt-six à 17h00, le conseil communautaire de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle Polyvalente à Noyelles sur Mer, sous la présidence de Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS-LES-YAUCOURT).

Présents : Madame Angélique PARIS BAILLEUL (AGENVILLERS), Monsieur Ludovic FIRMIN (AILLY LE HAUT CLOCHER), Madame Agnès DAILLY (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Grégory DUFOUR (BERNAY EN PONTHIEU), Madame Olivia ROUSSEL (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Marcel GAMARD (BRUCAMPS), Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS-LES-YAUCOURT), Monsieur Jean-Luc DELOBEL (CANCHY), Monsieur Maurice CREPIN (COCQUEREL), Madame Annie TRAULE (COULONVILLERS), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Monsieur Sébastien HAUTBOUT (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Jean Paul TORDEUX (CRECY EN PONTHIEU), Madame Myriam LOURDEL (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS), Monsieur Olivier GERARD (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Monsieur Michel GAYET (DOMVAST), Monsieur Damien BRIET (ERGNIES), Madame Michèle SOHET (FAVIERES), Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Marie José VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Pascal DECLERCQ (GAPENNES), Monsieur Jean-Paul PRUVOT (GORENFLOS), Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART), Monsieur Frédéric NOEL (HAUTVILLERS-OUVILLE), Madame Martine POPULAIRE (LE BOISLE), Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Madame Karine DEVISMES (LE CROTOY), Monsieur Frédéric ROY (LE TITRE), Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL), Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHIEU), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHIEU), Madame Florie BARBIER (MOUFLERS), Madame Claude DUFRENE (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Monsieur Christian HUNAUT (NOYELLES-SUR-MER), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX), Monsieur Thierry BIZET (PONTHOILE), Madame Sophie DUCASTEL (PONT-REMY), Monsieur Daniel TOURON (PONT-

REMY), Monsieur Michel CRESPEL (PONT-REMY), Monsieur Jean SAVY (QUEND), Madame Agnès BOULONGNE (RUE), Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Madame Christine SALLE (RUE), Monsieur Dominique DARAS (RUE), Monsieur Eric FITTERER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Madame Rebecca HORNOY (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Madame Brigitte LEVASTRE (ST RIQUIER), Monsieur Laurent SAUVAGE (VILLERS-SOUS-AILLY), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX), Monsieur Dominique LECERF (VRON), Monsieur Gerard DEVILLEPOIX (VRON), Madame Emmanuelle CHEVALLIER (YVRENCH), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCHIEUX)

Elus représentés ayant donnés pouvoir : Madame Isabelle ALEXANDRE (ESTREES LES CRECY) représentée par Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS-LES-YAUCOURT), Monsieur Kevin LHEUREUX (FOREST-MONTIERS) représenté par Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Monsieur Alain BAILLET (FORT-MAHON-PLAGE) représenté par Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX) représenté par Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Monsieur Marc VOLANT (QUEND) représenté par Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Monsieur Christophe DUFRENOY (RUE) représenté par Madame Agnès BOULONGNE (RUE), Monsieur Yves MANIER (RUE) représenté par Madame Christine SALLE (RUE), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT) représenté par Monsieur Claude PATTE (ARGOULES)

Absent(s) : Madame Nathalie REBEILLEAU (BOUFFLERS), Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE) suppléé par Madame Olivia ROUSSEL (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Jean Alain DELRUE (CANCHY) suppléé par Monsieur Jean-Luc DELOBEL (CANCHY), Monsieur Jean-Claude DULYS (FRANCIERES), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Monsieur Laurent DUVAL (LE BOISLE) suppléé par Madame Martine POPULAIRE (LE BOISLE), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHIEU) suppléé par Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHIEU), Monsieur Fabien COCKENPOT (MOUFLERS) suppléé par Madame Florie BARBIER (MOUFLERS), Monsieur Bertrand DUFOUR (NAMPONT ST MARTIN), Madame Geneviève DARRAS (NEUILLY L HOPITAL) suppléée par Madame Claude DUFRENE (NEUILLY L HOPITAL), Madame Amandine DELCOURT (Nouvion), Madame Hélène VENIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRIVAL), Monsieur Laurent SAISON (RUE)

Excusé(s) : Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT)

A été nommé(e) secrétaire : Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE)

Objet de la Délibération : URBANISME - Désaffectation, déclassement et cession de l'ancienne déchetterie de Noyelles-sur-Mer au profit de la commune de Noyelles-sur-Mer pour la création d'un parking et d'une aire de jeux

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT)

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP),

Vu l'arrêté Préfectoral en date du 14 décembre 2016, créant la communauté de communes Ponthieu Marquenterre ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 décembre 2025 actant la dernière version des statuts communautaires du Ponthieu-Marquenterre ;

Vu la déclaration de cessation d'activité de l'ancienne déchetterie de Noyelles-sur-Mer, en date du 03/09/2026, enregistrée sous la référence A-6-NQTMKQ2OZ2 ;

Vu l'avis du Service des Domaines en date du 10 septembre 2026 estimant la valeur vénale du bien à 26 000 € HT ;

Vu la jurisprudence du Conseil d'Etat autorisant la vente d'un bien public en-deçà de sa valeur réelle en présence de motifs d'intérêt général et de contreparties suffisantes (CE, 3 novembre 1997, Commune de Fougerolles, n°169473 ; CE, 25 novembre 2009, Commune de Mer, n°310208, CE, 14 octobre 2015, Commune de Châtillon-sur-Seine, n°375577) ;

Considérant la cession gratuite d'un terrain par la commune de Noyelles-sur-Mer à la communauté de communes de Nouvion en vue de la construction d'une déchèterie communautaire ;

Considérant que la Communauté de Communes est propriétaire d'une parcelle sise chemin du Moulin à Noyelles-sur-Mer, cadastrée section AC 30 (anciennement cadastrée A 908), d'une contenance de 2 578 m², correspondant à l'assiette foncière de l'ancienne déchetterie intercommunale, zonée en UF (zone affectée aux établissements artisanaux ou d'industrie légère, ou à usage de dépôt présentant peu de nuisances et aux établissements commerciaux ou de service) au PLU en vigueur ;

Considérant que cet équipement est définitivement fermé, que le service public a été réorienté, et que la parcelle n'est plus affectée à l'usage direct du public ni à un service public ;

Considérant qu'il convient dès lors de constater sa désaffectation et de prononcer son déclassement du domaine public intercommunal afin de l'intégrer au domaine privé en vue de sa cession ;

Considérant les charges récurrentes générées par l'entretien du site et supportées par la CCPM ;

Considérant la présence d'un quai en béton d'environ 500 m² au centre de la parcelle (ancienne déchetterie) ;

Considérant l'intérêt public local présenté par le projet de la commune de Noyelles-sur-Mer, qui souhaite acquérir ce terrain pour y aménager un parc de stationnement public ainsi qu'une aire de jeux pour enfants (courrier du 31/07/2026, ci annexé) ;

Considérant que la réalisation de ces équipements publics de proximité constitue une contrepartie d'intérêt général suffisante pour justifier une cession au prix de l'Euro symbolique ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par 70 voix pour et 5 ne prennent pas part au vote, décide :

- **De constater la désaffectation définitive de l'ancienne déchetterie de Noyelles-sur-Mer.**
- **De prononcer le déclassement du domaine public intercommunal de la parcelle cadastrée section AC 30 et son intégration dans son domaine privé.**
- **D'approuver la vente en l'état de ladite parcelle à la commune de Noyelles-sur-Mer pour le montant de l'euro symbolique.**
- **De préciser que l'acquéreur déclare avoir connaissance de l'historique du site (ancienne déchetterie).**
- **Dit que les frais d'acte et d'enregistrement seront supportés par la communauté de communes**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte authentique de vente ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Résultat des votes :

Pour : 75

Angélique PARIS BAILLEUL

Ludovic FIRMIN

Agnès DAILLY

Claude PATTE
Thibault BOURGOIS
Grégory DUFOUR
Xavier BORDET suppléé par Olivia ROUSSEL
Marcel GAMARD
Mathieu DOYER
Jean Alain DELRUE suppléé par Jean Luc DELOBEL
Annie TRAULLE
Hervé LEVEL
Sébastien HAUTBOUT
Myriam LOURDEL
Jean Paul TORDEUX
Jean Louis LABRY
Olivier GERARD
Maïté BERON
Michel GAYET
Damien BRIET
Isabelle ALEXANDRE représentée par Mathieu DOYER
Michèle SOHET
Dominique MIRAMONT
Daniel WALLET
Kévin LHEUREUX représenté par Gisèle CAROUGE
Alain BAILLET représenté par Eric KRAEMER
Eric KRAEMER
Marie José VAN RIEK ONGHENA
Pascal DECLERCQ
Jean Paul PRUVOT
Etienne LEPRINCE
Frédéric NOEL
Philippe EVRARD
Arnaud HORNOY représenté par Philippe EVRARD
Véronique DELORME
Karine DEVISME
Frédéric ROY
Stéphane DELEENS représenté par Daniel WALLET
Jean Marie PECQUET
Olivier PLEY
Philippe PARMENT
Antoine BACQUET suppléé par Christophe DAMET
Murielle DULARY
Gérard GALLET
Fabien COCKENPOT suppléé par Florie BARBIER
Geneviève DARRAS suppléée par Claude DUFRENE
Maurice FORESTIER
Jean Charles BOUCART
Christian HUNAUT
Daniel DUBOIS
Thierry BIZET
Sophie DUCASTEL
Daniel TOURON
Ludovic AVISSE
Marc VOLANT représenté par Marie Claire FOURDINIER
Marie Claire FOURDINIER
Jean René SAVE

Date de transmission de l'acte: 12/10/2026

Date de reception de l'AR: 12/10/2026

080-200070936-DE_2026_156-DE

A G E D I

Christophe DUFRENOY représenté par Agnès BOULONGNE

Agnès BOULONGNE

Yves MANIER représenté par Christine SALLE

Gisèle CAROUGE

Christine SALLE

Dominique DARAS

Eric FITTERER

Rebecca HORNOY

Jocelyne MARTIN

Brigitte LEVASTRE

Vincent DUBOIS pouvoir à Claude PATTE

Laurent SAUVAGE

Michel RIQUET

Patricia POUPART

Dominique LECERF

Gérard DEVILLEPOIX

Emmanuelle CHEVALLIER

Thierry MIANNAY

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 5

Maurice CREPIN

Laurent DUVAL suppléé par Martine POPULAIRE

Michel CRESPEL

Francis GOUESBIER

Joël FARCY

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,
Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées.
Transmis au représentant de l'Etat le :

Pour extrait conforme,

Le Président,
Mathieu DOYER

